SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 28 novembre 2018, relatif à la composition du jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale au titre de l'année 2018

NOR : *SSAN1830857A*

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires);

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2008 fixant les modalités du cycle de formation théorique et pratique des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux,

Arrête:

Article 1er

Le jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale au titre de l'année 2018 est composé comme suit:

Mme Cécile COURREGES, directrice générale de l'offre de soins, présidente (Paris).

Mme Danielle TOUPILLIER, directrice générale du Centre national de gestion (Paris).

Mme Françoise SCHAETZEL, représentante de l'Inspection générale des affaires sociales (Paris).

M. Fernand LE DEUN, responsable de formation des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique (Ille-et- Vilaine).

M. Michel LOUAZEL, directeur de l'Institut du Management (IDM) à l'École des hautes études en santé publique (Ille-et- Vilaine).

Mme Karine LEFEUVRE, docteure en droit privé, directrice adjointe au sein du département des sciences humaines et sociales (SHS) à l'École des hautes études en santé publique (Ille-et- Vilaine).

Mme Sylvie MOREL, directrice de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Le Parc », Le Coteau (Loire).

Mme Delphine URING, directrice du centre hospitalier de Beaugency et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Meung-sur-Loire (Loiret).

M. Frédéric CECCHIN, directeur adjoint de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 28 novembre 2018.

La directrice générale
du Centre national de gestion,
DANIELLE TOUPILLIER